



Club alpin français des Aravis

Réunion du comité directeur du 11 septembre 2023

BALADOU Chantal	Ok	BALSO Nathalie	Ok	BOURY Fabien	Ok	BRISSET Ludovic	Ok
CHATAIN Olivier	OK	DANDEL Jean Luc	Ok	DEBREST Bérangère	Ok	FOREST Vivien	Ok
GUEBEY Rémy	Exc	LANGLOIS Franck	Ok	LEROUX Ronan	Ok	MISSILLIER Céline	Ok
OHRESSER Clément	Ok	REMY Julien	Ok	ROUSSEAU Cécile	Ok	RUFFON Roland	Ok
VAREY Lucile	Exc						

Début de la réunion : 20h15

1/ Approbation du Compte Rendu ci-joint de la réunion du 05/06/2023

Résultat du vote : 1 abstention et 13 pour

2/ Information statuts du club changés pour entériner la décision du CD du 05/06/2023 concernant le changement de siège social du club.

Le changement d'adresse a été fait concernant le volet administratif et la communication interne au club. Adresse valide : 3 rue du Chanoine Pochat Baron, 74230 THONES.

Une personne mentionne le fait de penser à rendre visible cette nouvelle adresse sur la boîte aux lettres Rue Jean Jacques Rousseau encore utilisée par certains adhérents ou professionnels.

3/ Approbation augmentation de la rémunération des DE escalade de 45€/h à 50€/h

Actuellement, le club fait appel à une titulaire du DE escalade ; elle est très impliquée au sein du club en parallèle des séances encadrées. Le tarif horaire de 50€ est communément pratiqué et il n'amènera aucun impact budgétaire pour le club

Résultat du vote : validé à l'unanimité

4/ Approbation budget Semaine multi-activité 2024

⇒ Le séjour sera proposé du **13 au 21 juillet à Pralognan la Vanoise** ; le camping municipal sera le camp de base.

Entre **10 et 15 bénévoles** seront mobilisés pour l'encadrement des sorties. Le club leur prendra en charge leur défraiement kilométriques, et une nuitée par sortie encadrée.

Pour le moment, aucun professionnel n'a été intégré dans l'encadrement d'activité (à prévoir si inscription d'enfants).

Concernant les adolescents, il sera demandé d'être accompagné par un adulte. La responsabilité du club ne sera engagée que lors des sorties collectives.

Le budget du séjour amènerait un résultat de -2100€ (achat ou location de matériel et location de camping recensé pour le moment).

⇒ Une réflexion est menée par les membres du Comité Directeur sur la finalité de la semaine : le but est-il de faire de découvrir le panel d'activités proposées au sein du club, ou celui de proposer un *simple* rassemblement d'adhérents ? Après discussions, **le but se porterait sur la découverte d'activités du club.**

⇒ Prochain objectif fixé fin décembre : avoir le nombre d'encadrants et évaluer le nombre de professionnels éventuels

⇒ Une suggestion est apportée par un membre du Comité Directeur : **le club pourrait utiliser un peu de fond du Livret pour faciliter l'accès aux activités à la semaine ?** Ce type d'évènement est une occasion pour fédérer les adhérents, et également de réimpliquer des bénévoles voire même une occasion pour en trouver de nouveaux.

Résultat du vote : validé à l'unanimité

Un membre du Comité est contraint de quitter la réunion => 1 personne à décompter pour les votes

5/ Information achat de matériel pour formation Carto Orientation 1 (CO1)

Une commande de matériel a été faite en vue de la formation interne orientation. Une dizaine de boussoles, de balises C.O, de loupes et de curvimètres.

Le matériel sera réutilisable pour d'autres activités et pour préparer des sorties.

Le montant de la commande est de 450€ et passera sur l'exercice budgétaire 2022-2023

6/ Rappel organisation repas des bénévoles niveau1

A ce jour, 33 bénévoles ont répondu présent à la soirée du 30 septembre au Col de Plan Bois. Un dernier rappel va être donné pour les retardataires et le nombre définitif sera arrêté et transmis au 18 septembre.

7/ Information sur diminution mise à disposition ETAPS

Nicolas REY GAUREZ assurait l'encadrement de 4 créneaux hebdomadaires pour l'escalade jeune jusqu'à juin 2023 (au total l'escalade jeunes se composent de 5 groupes). Pour cette année 2023-2024, Nicolas sera mis à disposition du club pour 3 séances hebdomadaires. **Pour compenser la perte d'un créneau encadré, un deuxième groupe a été constitué le jeudi avec Mathilde GAUTHIER** (déjà dans la boucle de l'encadrement en 2022-2023 avec Nicolas).

Il y aura un **impact de 400€** sur le budget 2022-2023 sachant que cette somme n'a pas été prévu sur le budget prévisionnel.

La hausse du coût de fonctionnement pour compenser cette baisse d'aide ETAPS sera à expliquer dans le tableau budgétaire et également au cours de l'Assemblée Générale.

8/ Information sur appel à bénévoles effectué en Aout

Une quinzaine de personnes se sont manifestées, dont cinq qui ont envie de renouveler leur implication au sein du club.

Les envies de projets pour ces personnes : mettre en place une bibliothèque et photothèque, monter un projet multi activité, travailler sur la mobilité douce, proposer des soirées conférences.

Une demande de formation trail n'a pas été validée par le Président, le responsable de commission formation demande des explications. La personne a demandé une formation à trois reprises mais pour trois disciplines différentes, et le trail est déjà proposé par deux associations de Thônes : ces deux faits justifient la frilosité du Président. De plus, un point de vigilance est annoncé : cette personne s'est impliquée comme bénévole cette année, mais elle a récupéré des contacts d'adhérents pour une activité professionnelle personnelle.

Avec ce temps de discussion, deux questions émergent : **comment se positionner face aux demandes de formation financé totalement par l'adhérent même si le club n'en n'a pas besoin ? Que faire également de l'émergence de nouvelles activités ?**

Ces deux points méritent réflexion et discussion ; un **débat sera à prévoir pour la prochaine réunion.**

9/ Re-présentation et approbation finale du budget prévisionnel 2023/2024

- Le Trésorier présente un aperçu du budget réalisé du 1/09/2022 au 30/09/2023.

Le Comité Directeur avait voté un budget prévisionnel amenant un résultat de -14 488€ en raison de projets ambitieux. Le réalisé à ce jour amène à un résultat positif de + 5023€. L'année comptable n'étant pas terminée, le bilan est non définitif.

Les pistes pour expliquer cet écart : moins d'achat de matériel, la location des tenues de canyon amène des bénéfices au club, annulation de sortie, non réalisation de projets.

Cet écart est fréquemment présent chaque année. Une question se pose : réfléchir autrement les budgets prévisionnels surtout pour les commissions escalade jeunes et formation.

Différents sujets sont évoqués :

- ⇒ L'escalade jeunes a connu une baisse réelle de jeune 17-18ans et une hausse de 14-15ans. Par conséquent le stage en autonomie était moins évident à réaliser.
- ⇒ Une proposition de réflexion d'achat pour du matériel vers juin/juillet serait judicieuse. Ceci dit, cela mobilise de la discussion et de l'énergie ; de plus, les membres du Bureau ne souhaitent pas acheter du matériel avec pour but de réduire l'écart entre le prévisionnel et le réalisé.
- ⇒ La problématique de l'achat et la gestion des cartes Tunnel Mont Blanc est soulevée : cet été des cartes ont été empruntées et gardées de manière prolongées. Des adhérents ont été contraint d'acheter une nouvelle carte tunnel alors qu'il restait un certain nombre de passages sur les deux autres cartes. Nous devons trouver un accord avec la Librairie des Aravis qui assure la mission de point relais.

- **Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel pour 2023-2024**, qui amènerai un résultat de – 10 9091€ en fin d'exercice. Il est fort possible que le budget réalisé 2023-2024 représente un résultat positif, ce qui représenterait un frein aux demandes de subventions.

Des **pistes de projets** sont évoquées pour utiliser les montants mis à disposition sur l'année comptable :

- ⇒ Achat d'un véhicule est évoqué. Cet investissement mérite une réflexion réelle ; il faudrait évaluer les besoins du club, les contraintes amenées, l'organisation à prévoir, les occasions de véhicules en vente. Un membre du Comité se charge de regarder les véhicules d'occasions accessibles.
- ⇒ Semaine multi activités
- ⇒ Equipement de nouvelles voies d'escalade falaise ou montagne. Après renseignements, ce projet n'est pas une bonne piste pour faire profiter le budget du club : les financements sont déjà existants (via la vente de topos), mais c'est l'implication humaine qui manque à l'appel. Tout équipieur avec un projet d'aménagement doit contacter Gilles BRUNO.
- ⇒ Nettoyage des sites de grimpes (notamment celui de la Balme de Thuy et Comburce). Une membre du Comité se propose de contacter les bureaux des guides des vallées de Thônes, voire même des paysagistes locaux.

10/ Points divers

- **Incohérence dans notre communication de financement concernant les différents groupes proposés par la FFCAM (Groupe Espoir, Groupe Féminin...) Certaines personnes remboursées et d'autres non**

Une membre du Comité a besoin de précisions à ce sujet. Ces formations diplômantes de 2 ans sont proposées aux adhérents FFCAM. Le Comité Départemental 74 prend en charge une majeure partie des frais, les participants ont tout de même un montant à prendre en charge.

Le Président rappelle qu'il a été voté de rembourser l'intégralité des frais après validation du diplôme et après engagement moral d'encadrement pendant 2 ans minimum.

Quand la demande de remboursement se fait après validation de formation, la gestion est faite au cas par cas (cas spécifique).

Quand la personne s'est impliqué comme bénévole au sein du club, le montant de la formation à charge du participant sera intégralement remboursé en guise de remerciement et reconnaissance pour son implication.

- **Proposition d'adhésion à l'association ANENA pour 2023-2024.**

Le montant est symbolique (20€). Cette adhésion sera utile pour l'achat groupé de matériel et pour accéder à une formation spéciale « formateur neige et avalanche).

Validation unanime

Fin de réunion : 23h10

En raison de l'heure tardive, les sujets de la proposition d'adhésion inter fédérations et celui sur le retour d'activités estivales seront différés à la prochaine réunion prévue le 6 novembre 2023